

Zoning By-law Amendment Proposal Summary

Owner: Aga Khan Foundation Canada

File N°: D02-02-15-0077

Applicant: Christine Cholette, Lloyd Phillips & Associates Ltd.

Date Submitted: November 12, 2015

Applicant Address: 1827 Woodward Drive, Suite 109, Ottawa, ON, K2C 0P9

Development Review Planner: Kimberley Baldwin

Ward: 15 – KITCHISSIPPI WARD

Applicant E-mail: Christine@lloydphillips.com

Ward Councillor: Jeff Leiper

Applicant Phone Number: 613-236-5373 ext. 2

Site Location

991 Carling Avenue

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Zoning By-law Amendment to permit a 'Parking Lot' as a permitted use for a temporary period of three years.

Proposal Details

The property is situated on the north side of Carling Avenue, between Fairmont Avenue and Irving Place, approximately 290 metres east of the Ottawa Hospital.

The site has a total land area of 485.62m², with frontage on Carling Avenue, Irving Place and Fairmont Avenue. The existing building on site is a one-storey community centre and place of worship. There are currently 77 surface parking spaces on the property. Half of these parking spaces are located at the north end of the site and accessible from Irving Place, and the other half of the spaces are located west of the existing building, accessible from Fairmont Avenue. The site is bounded by a residential neighbourhood to the north, and a mix of commercial and residential uses along Carling Avenue.

There are currently two residential zoning designations applicable to the site. The south portion of the site, facing Carling Avenue, is zoned Residential Fourth Density, Subzone M (R4M) and the section of the site north of the existing building, facing Irving Place is zoned Residential First Density, Subzone QQ (R1QQ). The existing community centre and place of worship is considered to be a legal non-conforming use on the property.

The purpose of the zoning bylaw request is to permit the existing parking area to be used for staff of the Ottawa Hospital, Civic Campus for a three year period. There are no physical changes proposed to the parking or existing building on site.

Related Planning Applications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the application will be considered by the City’s Planning Committee, is February 9, 2016.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed by-law is passed, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Municipal Board.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed by-law is passed, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Municipal Board unless, in the opinion of the Board, there are reasonable grounds to do so.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D02-02-15-0077 in the subject line.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at **ottawa.ca/devapps**.
3. Should you have questions, please contact me. My contact information is below.

Kimberley Baldwin, Development Review Planner
Planning and Growth Management
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 23032
Fax: 613-560-6006
Kimberley.Baldwin@ottawa.ca

Modification au Règlement de zonage Sommaire de la proposition

Propriétaire : Fondation Aga Khan Canada

N° de dossier : D02-02-15-0077

Requérant : Christine Cholette, Lloyd Phillips & Associates Ltd.

Date de soumission : 12 novembre 2015

Adresse du requérant : 1827, prom. Woodward, bureau 109, Ottawa (Ontario) K2C 0P9

Urbaniste responsable des demandes d'aménagement : Kimberley Baldwin

Courriel du requérant : Christine@lloydphillips.com

Quartier : 15 – KITCHISSIPPI

N° de tél. du requérant : 613-236-5373, ext. 2

Conseiller du quartier : Jeff Leiper

Emplacement

991, avenue Carling

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de modification au Règlement de zonage visant à permettre « un parc de stationnement » à titre d'utilisation permise pour une période provisoire de trois ans.

Détails de la proposition

La propriété est située du côté nord de l'avenue Carling, entre l'avenue Fairmont et la place Irving, environ à 290 mètres à l'est de l'Hôpital d'Ottawa.

L'emplacement occupe une superficie totale de 485,62 m² et donne sur l'avenue Carling, la place Irving et l'avenue Fairmont. Le bâtiment de plain-pied qui s'y trouve abrite un centre communautaire et un lieu de culte. Pour l'heure, 77 places de stationnement en surface sont fournies sur la propriété. La moitié de ces places sont situées à l'extrémité nord de l'emplacement et sont accessibles depuis la place Irving, tandis que l'autre moitié des places sont situées à l'ouest du bâtiment existant et sont accessibles depuis l'avenue Fairmont. L'emplacement est délimité par un quartier résidentiel au nord et par un mélange d'utilisations résidentielles et commerciales bordant l'avenue Carling.

L'emplacement est actuellement assujéti à deux désignations de zonage résidentiel. Sa partie sud, donnant sur l'avenue Carling, est zonée Résidentielle de densité 4, sous-zone M (R4M) et la partie au nord du bâtiment existant, donnant sur la place Irving est zonée Résidentielle de densité 1, sous-zone QQ (R1QQ). Le centre communautaire et le lieu de culte existants sont considérés comme étant des utilisations dérogatoires légales sur la propriété.

La demande de modification au Règlement de zonage vise à permettre que le parc de stationnement existant serve au personnel du campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa durant une période de trois ans. Aucune modification physique ne sera apportée au stationnement ni au bâtiment existant à cet endroit.

Demandes d'aménagement connexes

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande sera considérée par le Comité d'urbanisme de la Ville, est fixée au 9 février 2016.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que le règlement proposé ne soit adopté, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que le règlement proposé ne soit adopté, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie la Commission des affaires municipales de l'Ontario, à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et fournir vos commentaires, soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopieur ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le numéro de dossier D02-02-15-0077 dans la ligne d'objet.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à **ottawa.ca/demdam**.
3. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.

Kimberley Baldwin, urbaniste responsable des demandes d'aménagement

Urbanisme et Gestion de la croissance

Ville d'Ottawa

110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage

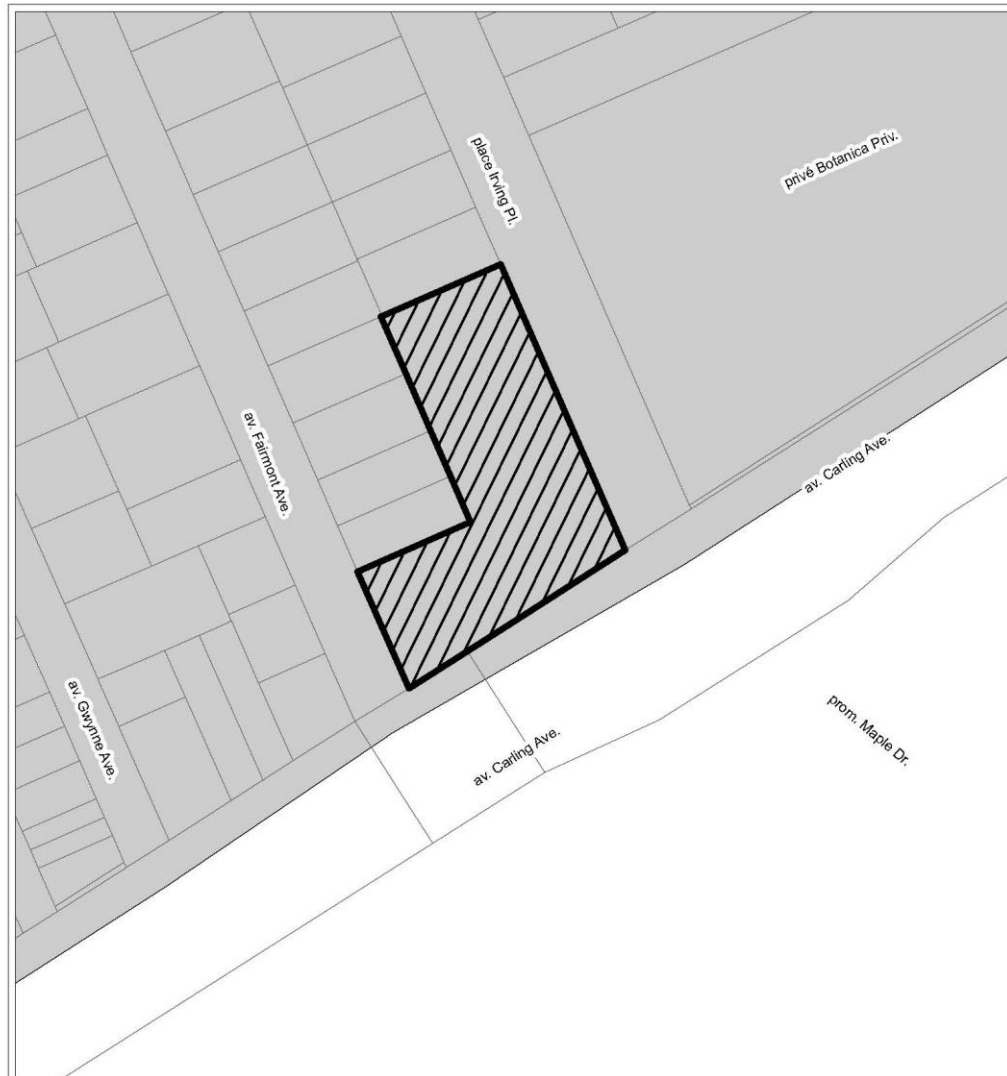
Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Tél. : 613-580-2424, poste 23032

Télécopieur : 613-560-6006

Kimberley.Baldwin@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



991 av. Carling Avenue



Mature Neighbourhoods Overlay (section 139)
Zone sous-jacente de quartiers établis (article 139)

